Novembre 2006



منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة



Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

CONSEIL

Cent trente et unième session

Rome, 20-25 novembre 2006

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM

1. Les annexes au présent document contiennent une communication concernant l'élection des membres du Conseil d'administration du PAM.

2 CL 131/4-Sup.1

ANNEXE 1

Les Représentations permanentes des Républiques du Guatemala et du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO

Rome, le 20 novembre 2006

Élection des membres du Conseil d'administration du PAM

Monsieur Mekouar,

Les Représentations permanentes du Guatemala et du Nicaragua, pays membres de la liste C, ayant exprimé leur souhait commun de participer aux travaux du Conseil d'administration du PAM pour la période 2007-2009 et de conclure un accord de rotation, ont décidé de présenter la candidature du Guatemala, qui renoncera à son poste pour les années 2008 et 2009 et sera remplacé par le Nicaragua. L'élection en question aura lieu le 23 novembre 2006 lors de la cent trente et unième session du Conseil de la FAO.

Salutations distinguées.

Franciso Bonifaz Rodríguez Représentant permanent du Guatemala Piero Coen Montealegre Représentant permanent du Nicaragua

M. Ali Mekouar Secrétaire général adjoint de la Conférence et du Conseil Rome CL 131/4-Sup.1 3

ANNEXE 2

Ambasciata

bella Repubblica Algerina Democratica e Popolare Roma سفارة الجمهورية الجزائرية الديقراطية الشبية رو ها

Nº/418 /06

NOTE VERBALE

L'Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire en Italie présente ses compliments à l'Ambassade de la République du Gabon en sa qualité de Président du Comité des candidatures pour la région Afrique et a l'honneur de se référer à la 131ème session du Conseil de la FAO prévue du 20 au 25 novembre 2006 et qui est, notamment, appelée à élire six membres du Conseil d'Administration du PAM pour un mandat de 3 ans.

L'Ambassade rappelle que lors de la 130ème session du Conseil de la FAO qui s'est tenue en novembre 2005, l'Algérie avait été élue au Conseil d'administration du PAM pour un mandat de trois ans soit 2006-2008. Mais par suite d'un arrangement avec le Soudan, elle s'est engagée à céder le siège à ce pays pour le reste du mandat soit 2007-2008. Conformément à cet engagement, l'Algérie se désiste de son siège au profit du Soudan pour les années 2007 et 2008.

L'Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire prie l'Ambassade de la République du Gabon de bien vouloir en informer le Secrétaire général du Conseil et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération \mathcal{N}

Rome, le 17 novembre 2006

Ambassade de la République du Gabon

ROME